

Argelès-Gazost, le 18 novembre 2019

Mesdames et Messieurs les membres du conseil communautaire

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire **le lundi 25 novembre 2019 à 19h00**, à la salle de la Terrasse à Argelès-Gazost pour traiter des questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- 19h00 - Présentation de l'accueil de jour de l'EHPAD Les Balcons du Hautacam d'Argelès-Gazost (Mme Sylvie BENICOURT)
- 19h15 - Présentation de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) par le SMTD 65 (M. Philippe BAUBAY)
- 20h00 - Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 23 septembre 2019 ;
- Compte-rendu des délibérations du bureau communautaire et des décisions du Président prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 17 juin 2019 ;

1. Urbanisme

- 1.1. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

2. Finances

- 2.1. Commune de Viella – avenant n°1 à la convention de fonds de concours du 21 décembre 2018 pour l'opération « glissement de terrain »
- 2.2. Commune d'Arrens-Marsous – convention de fonds de concours pour l'opération « maintien de service de proximité, création station - service et aménagement espace public »
- 2.3. Commune de Chèze – avenant à la convention de fonds de concours du 19 décembre 2018 pour l'opération « sécurisation des gorges de Luz »
- 2.4. Commune d'Argelès-Gazost - construction d'une maison de santé – convention de fonds de concours
- 2.5. Budget principal - décision modificative n°03/2019
- 2.6. Budget annexe « RPI Arcizans-Avant/Saint-Savin » - décision modificative n°01/2019
- 2.7. Budget annexe « ZAE » – décision modificative n°02/2019
- 2.8. Budget annexe « déchets » - décision modificative n°01/2019

3. Stations de ski/ Equipements sportifs

- 3.1. Espace nordique du Val d'Azun – modification des tarifs à compter du 30 novembre 2019
- 3.2. Espace nordique du Val d'Azun – tarifs pour l'organisation des secours
- 3.3. Espace nordique du Val d'Azun - avenant n°1 à la convention OPENIG avec le PLVG pour l'ouverture d'un portail de valorisation des itinéraires vélo

4. Déchets


- 4.1. Redevance spéciale – fixation des tarifs 2019
- 4.2. TEOM – modalités d'exonération pour l'année fiscale 2020 au bénéfice des professionnels non utilisateurs du service
- 4.3. Marché de « location de deux bennes à ordures ménagères et de reprise de trois véhicules de collecte » - modification substantielle de l'acte d'engagement

5. Divers - Points d'informations

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs, Chers collègues**, à l'expression de ma considération distinguée.

très cordiale

Le Président,
Noël PEREIRA DA CUNHA



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Noël Pereira da Cunha'. The signature is written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'COMITÉ DES PROPRIÉTAIRES DES BIENS COMMUNS' around the perimeter and 'COMMUNE DE VAL D'AZUN' in the center.